

RECYCLAGE A L'HABILITATION ELECTRIQUE POUR LE PERSONNEL ELECTRICIEN EFFECTUANT DES TRAVAUX, INTERVENTIONS, OPERATIONS SPECIFIQUES ET DES CONSIGNATIONS EN BASSE ET HAUTE TENSION

Code produit : 4RHT / Version : v1

ELEMENTS DE CONTEXTE

Programme établi conformément à la Norme NFC 18-510

« Article 5.1.2 L'employeur est tenu de former ses salariés à la prévention du risque électrique pour les activités professionnelles où ce risque est présent.

L'habilitation est la reconnaissance par l'EMPLOYEUR, de la capacité d'une personne placée sous son autorité, à accomplir en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. »

FINALITE DE LA FORMATION

Compléter, réactualiser les connaissances du personnel aux risques électriques lors de la réalisation de Travaux, Interventions Générales, Consignations ou Opération Spécifiques sur des installations ou des ouvrages basse et haute Tension

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Remettre à jour les connaissances des personnes habilitées et redéfinir l'étendue des tâches et secteurs autorisés
- Mettre en œuvre, lors d'opérations électriques, les prescriptions de sécurité dans l'exécution des tâches confiées

PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Personnel électricien habilité chargé d'assurer des consignations, des travaux, sur des installations électriques du domaine BT et HT et ayant suivi une formation initiale depuis plus de trois ans.

PREREQUIS

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage ou être habilité à un niveau au moins identique.

MODALITES

Durée : 10,5 heures / 1,5 jours

Type : Présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques : Support pédagogique illustré de schémas et de photos, vidéos, Exercice pratique obligatoire sur site de l'entreprise ou dans nos locaux à l'aide d'armoires pédagogiques portatives, livret de prescription de sécurité

Validation des acquis : Validation des acquis (savoirs et savoir-faire à partir d'un questionnaire d'évaluation des connaissances et de mise en situation pratique)

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation, certificat de réalisation, avis de fin de formation, titre d'habilitation électrique vierge (validité 3 ans)

Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé dans le domaine

PROGRAMME

- ❖ **Mise à jour des connaissances en fonction**
 - Des nouveaux textes parus
 - Des nouveaux matériels et équipements utilisés

- ❖ **Rappels**
 - **Les dangers du courant électrique**
 - Le phénomène accident et l'électricité
 - La résistance du corps humain
 - Les réactions physiologiques du corps humain
 - Mesures de protection contre les contacts directs et indirects

 - **Classement des installations et habilitation du personnel**
 - Titre d'habilitation
 - Niveau d'habilitation
 - Domaine des tensions

- ❖ **Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique (EPI et EPC)**

- ❖ **La mise en sécurité d'un circuit (les étapes, matériels et documents associés)**
 - Consignation
 - Mise hors tension
 - Mise hors portée
 - Opérations de VAT

- ❖ **Les différentes interventions (entretien et dépannage)**

Habilitation : A l'issue de la formation le formateur émet pour chaque participant un avis permettant un renouvellement de l'habilitation par l'employeur sur les niveaux:

- en basse tension **B1, B1V, B2, B2V, BR, BC, BE Mesures, Essais ou Vérifications**

- en haute tension : **H1, H1V, H2, H2V, HC**

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.